

**Académie Royale**  
**de Langue et de Littérature**  
**Françaises**



BULLETIN

TOME XII — N° 3  
SEPTEMBRE 1933

## SOMMAIRE

<b>Camille Lemonnier et Flaubert</b> (Lecture faite en la séance du 8 juillet 1933, par M. G. CHARLIER).....	97
<b>A propos des manuscrits 815 et 2769 de Darmstadt. Notes d'ancien wallon</b> (Lecture faite en la séance du 8 juillet 1933, par M. J. HAUST).....	108
<b>Chronique</b> .....	313
Concours.....	135
Hommage à Sainte-Beuve .....	135
Décès .....	136

---

# Camille Lemonnier et Flaubert

---

(Lecture faite en la séance du 8 juillet 1933)

---

Ceci ne sera point, malgré l'endroit, un parallèle académique. Il serait assez facile de comparer l'auteur d'*Un Mâle* et celui de *Madame Bovary*, de rappeler leur commune passion du style et leur souci constant de la forme, de montrer chez l'un comme chez l'autre les traces reconnaissables de l'héritage romantique, de rapprocher enfin leurs œuvres essentielles en une manière de diptyque où l'accent mis sur les analogies n'empêcherait pas d'accuser discrètement les divergences d'esthétique et les différences de grandeur littéraire.

A cet exercice assez vain, nous préférons le simple exposé des rapports réels qui unirent les deux romanciers. Ils s'engagèrent à une époque où Flaubert avait donné tous ses chefs-d'œuvre et peinait sur ce livre de *Bouvard et Pécuchet*, qu'il ne lui sera pas donné d'achever. Lemonnier, son cadet de plus de vingt ans, en était encore, par contre, au stade des débuts. Rien d'étonnant donc si leurs relations apparaissent celles d'un maître au zénith de sa gloire et d'un « jeune » à peine sorti des tâtonnements de l'inexpérience et anxieux de mériter le suffrage de ses aînés.

Le premier contact remonte, semble-t-il bien, à l'automne de 1878. Lemonnier venait de publier *Mes Médailles*, ce petit livre qui rassemblait ses notes incisives de critique sur le Salon du Champ de Mars, à l'Exposition universelle de Paris. Le volume dédié trouva un lecteur attentif à Croisset, et Flaubert en accusa réception par le billet que voici :

« Mon cher confrère,

Je vous remercie pour l'envoi de vos médailles. Elles me semblent bien frappées. Les restrictions que je pourrais faire n'ont pas de valeur, puisqu'en peinture je ne suis qu'*un bourgeois*.

J'ai relevé çà et là des principes d'esthétique excellents. Presque sur tous les points de détail je suis, d'ailleurs, de votre opinion. Votre petit livre m'a fort intéressé. Je regrette qu'il ne soit pas plus long.

Et je vous serre la main en me disant

Votre

G. FLAUBERT.

Croisset, près Rouen, 30 octobre.»

Cordial encouragement, sans plus, un de ceux dont Flaubert, à nulle époque de sa vie, ne s'est montré avare envers ceux de ses confrères, même inconnus, qu'il jugeait, par quelque apparence de talent, dignes de son approbation. Car, ainsi que le constate un récent biographe, « ce grand impassible n'a jamais connu de plus grand bonheur que d'obliger autrui... Il examinait tout ouvrage, même obscur, avec scrupule, annotait, corrigeait... » (1). Or, *Mes Médailles* contenaient de quoi le satisfaire. Il avait beau décliner toute compétence en peinture, il ne pouvait demeurer indifférent devant des déclarations dont la fière intransigeance s'égalait à la sienne. Lui qui s'était fait de son art une religion, il devait applaudir à une profession de foi comme celle-ci :

« Mes haines viennent de mes tendresses. J'aime les recueillis, les simples, les austères. Je veux que le chevalet soit le prie-dieu de ceux qui s'asseoient devant. Je demande à l'artiste

---

(1) René DUMESNIL, *Gustave Flaubert, l'homme et l'œuvre*, Paris, 1933, p. 295.

de vivre dans son art comme un prêtre dans son église ; il n'a pas trop de ses jours et de ses nuits pour célébrer l'univers dans une belle forme et un beau ton. » (1)

Et comment ne se serait-il pas retrouvé lui-même dans cet autre endroit :

« Il est absolument indispensable que la recherche d'une belle phrase fasse vibrer l'organisme entier de l'écrivain ; de même, l'artiste ne pose un ton et ne dessine une forme qu'à l'aide d'un ébranlement de tous ses nerfs. Tous deux sont alors en proie à une jouissance mystérieuse et profonde. » (2)

Ce sont là, à n'en pas douter, les « principes d'esthétique » que Flaubert n'hésitait pas à déclarer « excellents ».

Moins d'un an plus tard, la publication d'*Un Coin de Village* venait lui prouver qu'il ne s'était pas trompé en distinguant le jeune auteur brabançon. Et cette fois, l'avis favorable était plus net encore, l'approbation plus catégorique, le ton plus cordial, et les réserves mêmes qui accompagnaient de vifs éloges en attestaient la sincérité :

« Croisset près Rouen, 26 juin.

Monsieur et très sympathique confrère,

J'ai lu avec beaucoup d'attention le livre que vous m'avez fait l'honneur de m'envoyer. Dès les premières pages, j'ai été saisi par l'intensité de vos effets, le soin de la forme, mille détails charmants.

Vos deux personnages principaux sont bien à leur place et dominant l'ensemble. Le désespoir de votre avare cherchant son trésor au pied de l'arbre est une simple merveille.

---

(1) Page 101.

(2) Page 107.

Je trouve sur mon exemplaire la marge de la page 113 barrée d'un coup de crayon, ce qui veut dire : « Parfait ! ». J'aime moins votre sorcière et vos amoureux, qui ne vous appartiennent pas aussi complètement. Je trouve aussi qu'il y a peut-être un peu trop de dialogues ?

La franchise de mes critiques vous prouve le cas que je fais de votre livre. Donnez-nous en de pareils — et recevez une cordiale poignée de main de votre tout dévoué

Gustave FLAUBERT. )

La page 113 du livre est celle où Catherine Wild, en grande colère, dit si vertement ses quatre vérités au pachter Kobe Snipzel. Le naturel de cette apostrophe véhémement devait charmer le réaliste qui avait su évoquer avec une si vivante sûreté les mœurs normandes d'Yonville.

Si précieux qu'ils soient, ces témoignages authentiques de la bienveillance de Flaubert à l'égard de son émule bruxellois pâlisent pourtant singulièrement devant l'accueil enthousiaste que le maître aurait réservé à *Un Mâle*. Mais ici, plus d'autographe pour nous attester ses sentiments : une simple tradition orale, et parvenue fort tard à l'intéressé. Après l'avoir confiée aux premiers de ses biographes, qui l'ont transmise aux suivants, Lemonnier la rapportait lui-même, avec tout le détail souhaitable, dans un fragment de ses *Souvenirs littéraires* que publiait le journal *La Chronique* du 14 août 1912. Il y notait le succès immédiat du livre, et il poursuivait :

« Je l'avais adressé à tous mes aînés glorieux, et la plupart m'avaient écrit : je m'attristai longtemps de n'avoir rien reçu de Flaubert.

» Quelle émotion, le jour où Henri Cain, cet extraordinaire imaginaire qui ne s'est mis à faire des pièces de théâtre

que pour utiliser les mille et une féeries qui hantent son cerveau de peintre, Cain, avec qui je faisais le livret lyrique du *Mâle*, un jour me conta l'épisode merveilleux duquel, depuis, il fit la préface pour une édition anglaise du livre !

Je transcris en abrégeant :

« J'étais un tout jeune homme et je ne faisais pas encore de théâtre, mais je me sentais du goût pour la peinture, et la forêt de Fontainebleau, la grande sylve mystérieuse, était pour moi un éternel sujet d'enchantement et de terreur. Comme George Sand fut la bonne dame de Nohant, Rosa Bonheur, qui avait alors son atelier dans la ville de François I<sup>er</sup>, était la bonne dame de Fontainebleau. Toutes deux furent de grands peintres de paysages et toutes deux furent d'admirables âmes sensibles. La nature, en leur parlant à l'oreille, leur révéla le secret des mélancolies et des joies qui, dans le moment où notre âme a besoin de confidences, l'humanise à nos yeux.

» Rosa Bonheur avait bien voulu prendre intérêt au « petit » qui la regardait peindre de sa large manière inspirée. Après ses matins de travail, quelquefois elle faisait atteler sa petite charrette et nous partions droit devant nous « au cœur frais de la forêt ». L'ondée lumineuse des après-midi nous enveloppait ; je me grisais de clarté, de chaleur, de senteurs. Il me semblait vraiment vivre de la vie séculaire des chênes, à côté de mon cher maître, dont la forte tête, qui évoquait un peu celle du père Corot, les yeux bons et droits sous ses cheveux d'homme, avait un caractère d'indestructibilité.

» La maison était hospitalière ; il arrivait qu'on partît en bande pour Franchard, Bas-Bréan, Marlotte ou Barbizon. C'étaient des visages boucanés et hirsutes de peintres et de gens de lettres, vieux camarades ou visiteurs nouveaux, dont les pipes culottées, à mesure que tombait le soir, bra-

sillaient dans les taillis comme des yeux de loups. Un jour, il vint une espèce de géant aux gros yeux clairs, à fleur de peau, et aux amples bajoues ombrées d'une épaisse moustache fauve, jovial, furieux, émerveillé, toujours meuglant, criant et faisant à lui seul un tapage d'orchestre. J'assistai là à d'extraordinaires controverses d'art et de littérature. Quand celui-ci parlait, on peut bien dire que la forêt devait se taire.

» Or, un jour, Rosa Bonheur lui poussa dans les mains un livre tout frais arrivé de Paris, en disant :

— En voilà un que vous allez aimer, Flaubert !

Car c'était bien lui, c'était le grand Flaubert, et ce livre s'appelait *Un Mâle*, d'un auteur encore inconnu à cette époque, ou presque. On alla, ce jour-là, en forêt ; le petit cheval soufflait, renâclait, pétardait, jusqu'au moment où, comme pour un *Décameron* dont les sylvains et les faunesses des verts carrefours eussent été les princes et les princesses, on s'assit sous un vaste ombrage. Flaubert, qui avait emporté le bouquin, lisait, tirait sa pipe, grognait quelque chose en dedans. Mais tout à coup, se mettant debout, avec un coup de poing formidable par l'air, il vociférait :

— Nom de Dieu ! c'est que c'est beau !... Ecoutez donc !

Et cette fois à pleine voix, de cette voix qui aurait pu commander une charge de cavalerie, il recommençait, lisait l'hymne au matin, le lever du jour dans le verger. Parfois, il insistait sur un des mots :

— Hein ! Ça y est-il ?

Rouge, congestionné, les yeux fulgurants, il s'amusait de la vie du détail, des rodomontades du faraud, de la passion sexuelle que l'auteur avait jetée là-dessus, à pleines mains. Moi, tout petit, j'admirais cet enthousiasme forcené d'un titan roulant des éclats de tonnerre par le dôme ajouré des chênes.

Et l'on recommença le lendemain, mais ce lendemain-là, quelqu'un s'était mêlé à la compagnie, et qui n'était, celui-là, ni un gendelette, ni un barbouilleur de toiles, mais un hiérarque dans je ne sais quel département ministériel. Ce fut encore Flaubert qui lut et qui, en lisant, tomba sur certain chapitre où le *Mâle*, l'astucieux Cachaprès, usant d'une ruse de braconnage, s'oingt les vêtements d'une odeur particulière à la biche en rut. Ma foi ! les mots y étaient tout au long. Alors, quelque chose d'extraordinaire se passa : le fonctionnaire, au nom des bienséances, avait protesté, mais le bon géant, littéralement furieux, se mettait à brandir le livre et, lui répétant les mots sous le nez, criait :

— Oui, Monsieur..., oui, Monsieur, c'est écrit, c'est écrit comme je vous le dis.

Le piquant, c'est que le monsieur à jamais resta affublé du mot qui avait excité sa pudibonderie.

Qui m'aurait dit alors, mon cher Lemonnier, qu'un jour ce serait moi qui, longtemps après, et sans qu'il vous en fût venu jusque-là la moindre rumeur aux oreilles, vous rapporterait cette histoire... Et je vous revois ému, charmé, les yeux mouillés, tandis qu'en vous révélant cette vraie passion du grand ami glorieux pour votre premier livre, je tâchais de retrouver la voix, le geste, le cri du prodigieux créateur de vie, vous lisant et meuglant à chaque effet qui lui allait au cœur :

— Nom de Dieu ! Ça y est-il ! »

La belle histoire ! Elle nous restitue un Flaubert fougueux, emporté, irascible et tonitruant, le Flaubert de la Saint-Polycarpe, celui qui, certain jour, chez la princesse Mathilde, déclamait à pleine voix les vers des *Châtiments*, sans même soupçonner la consternation générale autour de lui. Comme on aimerait qu'elle fût vraie, et que notre compatriote eût

reçu, pour le livre qui le tirait hors de pair, ce magnifique hommage de l'aîné qui avait encouragé ses premiers pas ! Hélas ! la chronologie a d'inflexibles rigueurs. Elle nous rappelle que Flaubert est mort le 8 mai 1880 et qu'*Un Mâle* n'est sorti des presses de l'éditeur Kistemaeckers qu'au mois de septembre 1881. Dans un court article, paru dans le *Mercure de France* de 1920, M. Pierre Dufay se bornait à rapprocher ces deux dates et laissait à son lecteur le soin de conclure <sup>(1)</sup>.

La conclusion, en effet, n'est pas douteuse, même si l'on reporte les faits au moment où le roman a vu le jour, non en volume, mais en feuilleton. *Un Mâle* a commencé de paraître dans le journal *l'Europe* le 2 octobre 1880. Flaubert était alors décédé depuis près de cinq mois, et l'on se heurte à la même impossibilité.

Mais il ne suffit peut-être pas de dénoncer une légende : il faudrait expliquer aussi comment elle a pu prendre naissance, et le problème ne se laisse pas aisément débrouiller. Pour tenter de l'éclaircir, nous avons fait appel aux souvenirs d'un témoin, du seul témoin encore possible, celui-là même que Lemonnier fait parler et qu'il donne comme garant de son récit : son collaborateur pour le livret de *Cachapprès*, M. Henri Cain. Avec une bonne grâce dont nous lui sommes profondément obligé, ce grand ami de la Belgique et des Belges a bien voulu répondre à notre indiscrete requête. Mais il n'a pu, à son vif regret, nous fournir nulle précision : « J'ai perdu, nous écrivait-il, toute souvenance (je vous en donne ma parole) du fait concernant Flaubert. Excusez ma mémoire en loques... » Il nous invitait, en même temps, à aller le voir

---

(1) Pierre DUFAY, *Gustave Flaubert et Camille Lemonnier* (*Mercure de France*, 1<sup>er</sup> mai 1920, p. 811-815.)

pour causer ensemble de Lemonnier « ce grand artiste », cet « être admirable » auquel sa verte vieillesse garde un culte amical. Nous ne pouvions nous dérober à une invitation si aimablement formulée, et nous avons visité, certaine après-midi du mois dernier, l'appartement de ce vieil hôtel du quartier de la Bastille où le librettiste de Massenet et de notre Jan Blockx a rassemblé de précieuses collections. Entre le sabre de Kléber et les carnets de dessin de Louis XVII, parmi les esquisses de Fragonard et les crayons de Chéret, nous avons lu à notre hôte vénérable et charmant les pages où l'auteur d'*Un Mâle* le met en cause. « Comme j'écris bien, s'est-il écrié avec un sourire, quand c'est Lemonnier qui tient la plume ! » Ceci, en un sens, tranche la question d'attribution. Mais elle se posait à peine : ce récit porte la marque trop reconnaissable de la manière et du style du conteur brabançon pour qu'on puisse un seul instant douter qu'il soit de lui. Les mêmes caractères se retrouvent d'ailleurs dans une autre version, la seule qu'ait connue M. Pierre Dufay : celle que Lemonnier avait transmise pour être jointe à une traduction anglaise du roman, laquelle a paru en 1917, mais sans préface aucune. Elle ne diffère que par des variantes de pure forme de celle que nous reproduisons plus haut. Aussi bien, M. Cain, familier de Rosa Bonheur, qui l'appelait son « filleul », n'eût pas commis cette erreur de placer à Fontainebleau même l'atelier de l'illustre paysagiste, lequel fut toujours à By, près de Thomery.

Pour le surplus, sa mémoire ne lui a rien livré qui pût nous mettre sur la voie d'une explication. Nous nous sommes un instant demandé ensemble si ce ne serait pas l'un ou l'autre chapitre manuscrit d'*Un Mâle* qui aurait été communiqué à Flaubert dans les circonstances indiquées. Mais force est bien de reconnaître que cette hypothèse désespérée ne résiste pas davantage à l'examen. Nulle trace des moindres rapports

entre le maître de Croisset et Rosa Bonheur : le nom de celle-ci ne figure même pas une seule fois dans l'édition la plus complète de la *Correspondance*. Puis, quand placer cette rencontre hypothétique ? En 1880, Flaubert n'a pas quitté Croisset un seul jour. L'année précédente, après le 26 juin, date du billet cité plus haut, il n'a séjourné à Paris que peu de semaines, à la fin d'avril et au début de septembre. Or, en février 1879, il s'était fracturé le péroné, ce qui l'avait longtemps immobilisé et lui rendait encore la marche pénible. Ce n'était vraiment pas le moment de vagabonder dans la forêt de Fontainebleau !

Tout compte fait, une seule explication reste plausible. Lemonnier a entendu évoquer Flaubert par M. Henri Cain, lequel l'avait, en effet, entrevu, tout jeune encore, chez la princesse Mathilde. Il a dû, d'autre part, à la conversation de son ami les détails, du reste authentiques, sur l'aimable vie que menaient à By artistes et lettrés groupés autour de la glorieuse animalière. Ces éléments se sont brassés, soudés, combinés dans son imagination créatrice, sous le signe de son collaborateur. Et, de très bonne foi, il a cru pouvoir, à distance, attribuer à qui lui en avait fourni le cadre et les circonstances le récit même d'un épisode né sous cette excitation dans sa propre fantaisie. Les grands imaginatifs ont de ces sortes d'hallucinations. Le Chateaubriand des *Mémoires d'Outre-Tombe* ne cesse guère de « romancer » sa propre vie. Et à Jules Sandeau qui lui parlait de sa sœur malade, Balzac répondait avec impatience : « Tout cela est bien, mon ami, mais revenons à la réalité, parlons d'Eugénie Grandet... »

Il convient d'ajouter aussitôt que, cette fois, la légende prolongeait dans le fictif les lignes mêmes du réel. A la manière dont Flaubert avait salué les livres de début de notre compatriote, il est permis de se figurer quel chaud accueil il eût réservé au premier roman où s'affirme sa maîtrise.

Mais l'histoire littéraire fera bien, tout de même, de ne plus compter au nombre des admirateurs d'*Un Mâle* le géant de Croisset, mort, hélas ! un peu trop tôt pour l'avoir jamais lu. <sup>(1)</sup>

Gustave CHARLIER.

---

(1) Dans *Le Soir* du 12 juillet 1933, M. Maurice DES OMBIAUX déclare avoir « lu de ses yeux » et « tenu entre ses mains » une lettre de M. Henri CAIN à LEMONNIER « contant l'enthousiasme de FLAUBERT à la lecture d'*Un Mâle* ». Il serait bien intéressant que cette lettre — si elle existe — pût être mise sous les yeux de M. Henri CAIN, qui ne se souvient pas avoir jamais rien écrit de tel. Mais jusqu'ici nous n'avons que deux récits de cet épisode fictif, et tous deux sont manifestement sortis de la plume de notre fougueux conteur.

# A propos des manuscrits 815 et 2769 de Darmstadt.

## NOTES D'ANCIEN WALLON.

---

(Lecture faite en la séance du 8 juillet 1933)

---

L'abbaye de Saint-Jacques, fondée à Liège en 1016 par l'évêque Baldéric, fut longtemps un foyer de ferveur religieuse et de labeur studieux. Sa bibliothèque comptait parmi les plus riches de la Principauté liégeoise.

Au XVIII<sup>e</sup> siècle, les moines de Saint-Jacques perdirent les goûts intellectuels qui avaient fait l'honneur constant de leur monastère. Fatigués de la vie claustrale, les religieux sollicitèrent leur sécularisation ; ils l'obtinrent le 15 juin 1785. Trois ans plus tard, ils mirent en vente leur précieuse bibliothèque : près de 600 manuscrits et plus de 1300 volumes imprimés. Il avait fallu sept siècles pour former ce trésor ; treize jours suffirent à le disperser <sup>(1)</sup>.

Le baron de Hüpsch, de Cologne, avait acheté un certain nombre de ces manuscrits. A sa mort, le 1<sup>er</sup> janvier 1805, il les légua à la Bibliothèque grand-ducale de Darmstadt, où ils séjournent depuis lors.

---

<sup>(1)</sup> « Le soir du mardi 18 mars 1788, les portes se refermèrent sur les murs désolés du monastère : les moines étaient partis, les livres étaient enlevés. Ainsi finit une bibliothèque ; ainsi s'écroule un glorieux passé ». S. BALAU, *La Bibliothèque de l'abbaye de Saint-Jacques à Liège* (1902), p. 40 et 55. Extrait du t. LXXI, n<sup>o</sup> 1, des Bulletins de la Commission royale d'histoire de Belgique. — Voir aussi GOBERT, *Liège à travers les âges*, I 268 ; II 353.

Deux de ces recueils factices, cotés 815 et 2769, contiennent des textes en langue vulgaire. A ce titre, ils nous intéressent particulièrement. Il s'agit, en majeure partie, de ces collections informes de recettes médicales que le moyen âge appelait *médicinaires*, *réceptaires* ou *antidolaires*. C'est assez dire que leur valeur littéraire est nulle. Toutefois, ne l'oublions pas, pour l'histoire d'une partie considérable de la langue, les textes d'ordre scientifique ont bien aussi leur importance (1).

### I. Le manuscrit 815.

A la fin du 815 se trouve un cahier de 32 pages à 35 lignes, d'une belle écriture de la fin du xiv<sup>e</sup> siècle. Les deux tiers donnent des recettes de médecine; le reste comprend un traité des songes, un traité des lunes (jours fastes ou néfastes de chaque mois), et les douze *devenres* (vendredis), où il convient de jeûner.

En 1891, ce cahier a été signalé par un érudit allemand, F. W. E. ROTH (*Rom. Forsch.*, VI, 25), et aussi par notre éminent confrère M. WILMOTTE (*Bull. de Folklore*, I, 152). M. WILMOTTE annonçait dès lors l'intention de le publier; d'autres travaux l'ont détourné de ce projet. Sur son conseil, j'ai repris l'idée de cette édition, qui paraîtra sans doute l'an prochain dans les *Mémoires* de notre Académie (2).

---

(1) Un autre manuscrit (n<sup>o</sup> 2640), de même provenance et conservé également à Darmstadt, contient des *gloses wallonnes* sur les célèbres *Distiques* de Caton. M. WILMOTTE a étudié la langue de ces gloses et les a publiées en 1890. Elles sont rééditées dans ses *Etudes de Philologie wallonne* (1932), pp. 151-165.

(2) On y joindra le médicinaire du ms 2769. — Je tiens à remercier dès maintenant la Direction de la « Hessische Landesbibliothek » qui m'a permis d'étudier à loisir les deux manuscrits, dont je possède la reproduction photographique.

Le texte en effet offre beaucoup d'intérêt, pour le fond comme pour la langue. Notre connaissance de l'ancien wallon se fonde principalement sur des chroniques, des pièces d'archives, quelques œuvres à prétention littéraire. Le vocabulaire si important de la vie courante n'intervient guère dans ces écrits. Or il est assez bien représenté dans notre texte qui, de plus, intéresse l'histoire de la médecine, de la botanique, des croyances et des pratiques superstitieuses. Ce manuscrit mérite que quelqu'un se donne la peine de le mettre au jour et de le commenter, même si l'éditeur, comme c'est le cas présent, connaît mieux les dialectes modernes que la langue ancienne ou la littérature médicale, botanique et onirocritique.

La publication projetée exigera encore beaucoup de recherches avant d'être mise au point. Pour l'instant, dans cette communication préliminaire, on voudrait simplement noter certaines particularités du lexique et signaler des termes obscurs qu'un lecteur plus compétent pourra peut-être élucider <sup>(1)</sup>.

Notre codex a été sûrement écrit à Liège. L'explicit est suivi de ces mots : « Proies por Libier ki ci escrist ». Le nom de ce copiste *Libier* (aujourd'hui *Libiè* : Libert) présente une diphtongaison caractéristique <sup>(2)</sup>. Nombre de mots et de formes qu'il emploie appartiennent à l'est-wallon <sup>(3)</sup> : *ameir*

<sup>(1)</sup> M. Antoine THOMAS, membre de l'Institut, a bien voulu revoir une épreuve de ces pages et me communiquer de précieuses observations.

<sup>(2)</sup> Ce copiste est du reste inconnu. Feu Dom U. BERLIÈRE m'a dit n'avoir jamais rencontré ce nom parmi ceux des moines de Saint-Jacques.

<sup>(3)</sup> Dans ce qui suit, on met, entre parenthèses, la forme du liégeois moderne que le lecteur trouvera dans le *Dictionnaire Liégeois* (= DL), par J. HAUST (Liège, Vaillant-Carmanne, 1933). — Pour les caractéristiques du dialecte liégeois au moyen âge, voir M. WILMOTTE, *Etudes de Philologie wallonne* (Paris, Droz, 1933), notamment pp. 52 et suivantes.

aimer ou amer ; *enfanteir*, *engenreir* ; *beveis* buvez ; *metteis* ; *truileis* broyez (DL *trûler*) ; *nomeil* nommez-la ; *seil* (*sé* sel) ; *seguruteit* sécurité ; *contreie* contrée ; *culereie* cuillerée ; *nulleie* (*nûlêye* nuage) ; *nuef maneies* (*noûf manêyes* neuf poignées) ; *aive* (*êwe* eau) ; *beal*, *culheal*, *eneal*, *manteal* (*bê*, *coûtê*, *onê*, *mantê* : beau, couteau, anneau, manteau) ; *lautuwe* laitue ; *awirois* heureux ; *coilheuwe* cueillie ; *samaine* semaine ; *trase*, *saseme* (*trazinme*, *sazinme* : treizième, seizième) ; *ensonle* (*èssonle* ensemble) ; *poure* (*poûre* poudre) ; *solouz* (*solo* soleil) ; *cier* (*cîr* ciel) ; *pavoir* (*parwér* pavot) ; *le cue del spiruel* (*li cove dè spirou* la queue de l'écureuil) ; *fecherote* (*fêch`rote* petite espèce de fougère) ; *roipe* rote, éructe (DL *reûper*) ; *paisule* (*pâhûle* paisible) ; *frachon* (*frèsson* frisson) ; *chier* cerf ; *paile* (DL *pêle* poêle à frire) ; etc. — Au besoin, des mots tels que *arlive*, *escleit*, *foile*, *glumer*, *ruhien*, *sacre*, *sciepe*, etc., que nous étudions ci-après, achèveraient de démontrer qu'il s'agit bien de la région liégeoise.

La liste suivante comprend une centaine d'articles sur des termes particulièrement intéressants. On remarquera les noms de plantes, qui sont très nombreux dans ce médical : plusieurs de ces termes, manifestement estropiés, restent énigmatiques. Nous les soumettons, comme les autres d'ailleurs, à l'attention des spécialistes.

« **aiguheaz** u cavrois u asnes veïr, croismens de ses besoingnes senefic ». — *aiguheal* signifie sans doute aiglon, littéralement \**aigleseau*. GODEFROY ne donne que *aiglereau*, *aigleteau*. — Sur *cavroi*, cf. GOD., *chavroi* (chevreau). — [Pourquoi ne pas lire *aignheaz* et ne pas traduire par « agneaux », ce qui s'accorde bien avec « chevreaux ou ânes » ? (Communication de M. Antoine THOMAS)]. Sans doute, mais *u* est très lisible et une graphie *aignheaz* paraît bien

insolite pour *aingheaz*, qu'on admettrait à la rigueur ; cf. WILMOTTE, *Etudes de phil. w.*, p. 67.

« **anofod** u **girolde**. ces herbes prendeis et si les loies la u il at vers, ses ocirat... » — *Girole* est un nom vulgaire du carvi ou chervi. S'agit-il de cette plante ? Quant à *anofod*, quid ?

**anterne** : « prende plonke et si en face une crois et si enscribe toute l'*anterne* devens. Ecce cruce[m] domini... » — Forme inédite de *antienne*. Peut-être fausse francisation, sur le type du fr. *lanterne* = wallon *lantienne*, qui se dit encore en namurois.

« **anuet** » (dans deux recettes différentes). — Corriger *annel* = *aneth*.

**aprostuire** : « A sacrefice *aprostuire* u sacrefier leece seneffie ». — Mot obscur, probablement corrompu. Le sens paraît être : s'approcher ou s'apprêter.

**arifu** [— ?] : « Les lautuwes tolent luxure ki les manjut bien funt dormir en aigue cuite colee et buit [= bue] a ce meismes fait lait et saine donee à la femme de son jus doit on oindre a *arifu*. Solution done ». — L'absence de ponctuation rend souvent le sens incertain. Ici, il faut sans doute un [ ; ] après *manjut*, *dormir*, *femme* ; et, après *arifu*, une virgule au lieu d'un point.

**artiwe** : « Amont en *artiwe* aleir travailh seneffie. Descendre aval l'*artiwe* bien seneffie ». — Dans les Archives de Liège, de 1468-1475 (Grands Greffes des Echevins, n° 93), nous trouvons ce mot écrit six fois *arly*, une fois *artil* : « deux grandes verges qui sont en *arly* » (p. 6 v°) ; « ung jornal qui at esteit jettee en *arly* » (p. 27 v°) ; etc. Le mot existe encore çà et là dans nos campagnes ardennaises, au sens de « guéret, terre labourée non ensemencée » : *ârti* (Villers-S<sup>te</sup>-Gertrude), *ârtû* (Wanne, Robertville, Faymonville ; cf. Bull. de la Soc. de Litt. wall., 50, 544). D'où l'ancien liégeois

*artuer* labourer (ib., 13, 189). — Pour l'étymologie, \**artica*, voyez MEYER-LÜBKE, *Rom. Elym. Wört.*, 3<sup>e</sup> éd., n<sup>o</sup> 686a.

**asaron** : asaret, latin *asaron*, *asarum*. Voyez *volge*.

« **autora** cest herbe doneis boire de contre morsure de serpent et por le maltriz le doneis avec lait cuit le jus ». — Il faut sans doute lire *anlora*, espèce d'aconit (cf. ROLLAND, *Flore pop.*, I, 103). Probablement sans rapport avec *aulora* cité par A. THOMAS, *Notes*, p. 8 (1).

**biveut**, **bivut**, **bivueut**, **bivueul**. — Emprunté du moyen bas all. *biból* (all. *Beifuss* : *Artemisia*). Voyez MEYER-LÜBKE, n<sup>o</sup> 1081 ; VON WARTBURG, *FEW*, t. I, p. 352.

« **botenele**, c'est tenesie salvaige ». — Ce nom vulgaire de la « tanaïsie sauvage » est inédit. C'est apparemment un dérivé de « bouton » ; littéralement \*boutonnelle.

**buchuet** (= buis), cf. GOD. *buisset*, *bouchet*. Aujourd'hui encore, dans la région Ath-Tournai, le buis s'appelle *bouchet*.

**calier** : « Asne *caliant* et deliet corant tenchons senefie ». — Terme inédit, que nous trouvons sous la forme *chali*er dans POLAIN, *Ord. de la princ. de Liège*, p. 773 : « personne ne tuera vache ou truie qui, dans les huit jours, auront *chalié* » ; il est défendu au boucher de « tuer une bête *chaliante* ». Probablement : être en chaleur ; à rattacher au latin *calere*, *calescere*.

**calin** : « A *calin* des uez » (la rubrique porte : « A la *chalour* des oelh)... ; « Por *calin* des oelh » (rubrique : « C'est az oelh *calin* »). — Inflammation des yeux. GOD. ne connaît que la forme féminine *chaline* ; mais BONNARD et SALMON donnent *chalin*, s. m., chaleur.

---

(1) *Notes* = *Notes lexicographiques sur les recettes médicales du haut moyen âge publiées par le Dr H. E. Sigerist*, par Antoine THOMAS. (Extrait du BULL. DU CANGE, t. V ; Paris, 1930).

« **camiperus**, ceste erbe est bonne a femme ki ne puet conchoi(v)re ». — [Peut-être pour *chamaepilys*, grec *χμαπι-πιτυς*, l'ivette, *Ajuga Chamaepitys* L. (Communication de M. Antoine THOMAS).]

**cefar** : « C'est a *cefar*. A *cefar* art le linus et mesle le poure avec oile et oin l'en ». — C'est peut-être le fr. *cafard*. Voyez GOD. *cafre* (couvert d'une maladie hideuse de la peau); BLOCH, *Dict. étym.*, v<sup>o</sup> *cafard*.

**chacive** : « ... li jus [du *Priapiscus satirion*] tout *chacives* se ons en oint entur l'uilh par les anglechons ». — Forme intéressante de *chassie* (anc<sup>t</sup> *chacie*), qui concorde avec le montois *cachive*, *-veux* (*chassie*, *-ieux*).

**charnién**, s. m., incantation, formule à dire pour guérir un mal; se lit cinq fois dans notre texte : « C'est li charnién del drawonke... »; « Cist charnién dis... »; etc. — Terme inédit, dérivé de *carminare*; suffixe *-inum*.

**coclerpe** [= ?]. Voyez le texte, v<sup>o</sup> *nepida*.

**codion**, **coldion** : « Le racine del *codion* prendeis et aisil, en forbie et truilleis sor les coillons, si sanerunt. L'emplaiste del *coldion* le dolour des piz sanerat tote ». — [Peut-être « pavot »; cf. grec *κώδιον*, qui se trouve latinisé dans les gloses du *Corp. gloss. lat.*, III 544, 33 : *codion agrion*, papaver agreste; cité dans le *Thesaurus ling. lat.*, III, col. 1407, l. 36. (Communication de M. Antoine THOMAS).]

**collencheaus** : « Femme ki ne puet porter. Pende les *collencheaus* de la mostelhe a son coul et gise a home, ilh conciverat ». — Diminutif inédit. Plus loin, on donne la même recette avec plus de détails : « Les coillons del mostelle vive prendeis et doneis le femme porter en pel asnine quant elle gist a home, si conchevrat ».

**condiane** : « A fievre tierchaines le [= le plantain] cuis, puis sor le chief touchant disant pater noster. trois plantes

estampe avec aigue done li boire quant il trainle et al *condiane* ossi ». — Quid ? Sans doute un nom de maladie. Bien que le mot soit très nettement écrit, il faut probablement, comme me le suggère M. Antoine THOMAS, corriger *cotidiane* = la [fièvre] quotidienne.

**confirie** : « Le confirie soude les chars... ». — Cf. GOD., *confire* 2, sorte de plante. — C'est probablement la grande consoude, *Symphytum officinale* L, dont le nom grec aura été partiellement latinisé et la finale altérée.

**corais** : « De contre le sanc est. Cuis le corais e vies vien et coles, se li doneis boire ». — Serait-ce le corail des jardins, *Capsicum annuum* L ? Toutefois le corail (blanc ou rouge) était jadis employé en médecine.

« Al **cuer cociun** prens l'os ki est el cuer del cerf et si l'ars et si en fais poure... » — Litt<sup>t</sup> *cœur-cuisson* ; pour le sens, voir ci-après *elcuisnement*. Ce procédé de formation est assez rare en ancien français ; cf. A. THOMAS, in *Romania*, 1909, p. 374-5 ; 1910, p. 234. — On trouve plus loin, dans le même sens, les expressions verbales *a cuer cuire* et *por cuer cuire*. Et aussi : « Li appies tout *ameir cuer az femmes...* ».

**deluient** : « Baldreit [= baudrier] veir estre *deluient* enfermeteit senefie ». — Quid ?

**devisées** (ou **divisages**) **herbes**. Voy. *rartilie*. — Quid ?  
**dialte**. Voy. *wimaule*.

« **Diepentia** cest herbe donez boire az enerbeiz avec vies vien par .xxx. jors, et a ceaz cui aigue creist en la bouche ». — Quid ?

**drapin** : « Li chadons (sic !) *drapins* done solition (sic !) ». — Il s'agit du chardon (ou cardère) à foulon, *Dipsacus fullonum*. L'adjectif *drapin* est inédit ; du moins, il ne figure pas dans GODEFROY. — Voy. *solution*.

**elcuisnement** : « Le jubarbe stampeiz et le jus ceuissez

et metteiz es orreilhes, si ferat oïr ; *elcuisnement* tolt et le malvaise alaine ilh le tout ki sovent le boit ». — Mot difficile. Je suppose qu'il faut interpréter : « et le cuisnement » et voir dans ce dernier terme une réduction bien wallonne de \**cuissonnement* : aigreur d'estomac, sensation brûlante par suite d'une mauvaise digestion. — Voir ci-dessus le syn. *cuer cociun*.

**elne** : « Ki sanc vomist est. *Helne* et valeriane et mifuelh done li boire » ; — pour détruire la pierre, on recommande aussi « les jus *delne* » [lire *d'elne*] ; — « All'enflure et a la douleur del poumont prens... les racines *deluee* [lire *d'elnee*] et del fenail ». — C'est l'aunée ou inule. Voy. MEYER-LÛBKE, 4522 ; A. THOMAS, *Notes*, p. 30, v<sup>o</sup> *elena*, *ellena* (latin classique *inula*).

**enderamer** : « Le derain jors de decembre, ki en ces jours enderamerat home u beste, lué u el quar jor moral ». — Terme inédit, synonyme du verbe simple *desramer*, *de(r)ramer*, que GOD. définit « déchirer ; au fig., opprimer, détruire ».

**enjunement**, **engunement** : à jeun. Adverbe inédit ; GOD. a seulement *enjun*, *a enjun*, *jeun*, *a jeun estomach*. — Notre texte rend la même idée par l'adjectif *enjons*, *engunz*, et par la locution *engoin cuer*, *a engun cuer*, *a enjunkte cuer*. L'expression à cœur *jeun* a disparu du Dictionnaire de l'Académie en 1762. Elle est encore bien vivante dans le liégeois *a djoncoûr*. — Voyez *gemis*.

**enwes** : « Se femme ne puet enfanteir, se li loiez entur les *enwes* » [l'herbe appelée *bivueut* ; voir ci-dessus]. — Latin *inguina*, pluriel de *inguen* « aine ». Le liéq. archaïque disait *inwe*, *éwe* ; cf. DL *inne*.

« **Ercantila** ceste herbe prendeis avec vin et povre, se li doneis boire de contre totes gottes, ses assuagerat ». — C'est peut-être l'orvale, d'après A. THOMAS, *Notes*, p. 8, qui ne cite pas notre forme à l'article *Arcentella*.

« **Erf** assalhir nului cremurs senefie ». — Mot inconnu, qu'il faut sans doute corriger : *Cerf*.

**ers** : « Li uteme [lune] fait bon semeir et *ers* renuver ». — Expression inédite, traduite du latin *arva renovare* (retourner la terre, labourer). On sait qu'*arvum* n'a rien donné dans les dialectes de la Gaule romane, sauf l'ard. *arve* d'après TARBÉ; cf. VON WARTBURG, *FEW*, *arvum*; MEYER-LÜBKE, 692.

**escleit** : « A la pier del home. Done li boure *lescleit* del boke. Et a la femme, celle del chivre, si ke ilh ne le sache nient. » — Lire *l'escleit* = l'urine. Le sens resterait incertain si l'on ne connaissait le wallon *hlé*, f., (urine), t. archaïque à Verviers, mais encore vivant à La Gleize, Malmedy; *hlè* à Faymonville (cf. DL *hlé*; J. FELLER, in *Bull. Dict. w.*, 16, 59). Notre texte donne le plus ancien exemple de ce mot intéressant, dont l'étymologie reste obscure. — Remarquer que *escleit* n'apparaît que dans ce passage et en parlant d'animaux. Ailleurs, le texte porte *orine* (d'homme) : « Sor l'orine del enferm, mes le lait delle femme : se ilh afondre, cil morat, et se ilh lieve desoire, si vivrat ».

**especuce** [= ?] : « Li ysope boit ons... Por le piz et por le bonent. et por *especuce* ce doit ons useir avec de teis choses ades ». — Voyez *spenis*.

**esterinir** : « Alleborum prens le blanc, selle rais [= et le râcle] et sachies all' alaine de vos narines le puire [= la poudre], si *esterinerez*. Nel gostez. et ki *stoel* a, si si met ens, si *wamiral* ». — *ester(i)nir* est une forme bien wallonne : liég. *slièrni* éternuer. — *wamir* (isolé dans ce texte qui porte ailleurs *vomir*) rappelle l'anc. fr. *vuamir* (GOD., X, 871). — Quant à *stoel*, c'est apparemment le néerl. *stoel* chaise (percée); mais le mot est inédit et le sens reste incertain.

« **Fluvraïne** passeir segureteit senefie ». — Eau d'un fleuve. Dérivé inédit ; comparer *fontaine*, eau de source.

**foite** : « Botenele c'est tenesie salvaige. De contre co-rence, le cuisies avec ues [= œufs] et *foile de boch* en une paille, et doneis li maingier, si enstrederat le ventre... » — Il s'agit du foie de bouc. C'est la plus ancienne mention du liég. *feûte*. — L'exclamation plaisante dans ce dialecte : *C'est l' feûte di gade!* (c'est l'affaire ! c'est ce qu'il faut !) viendrait-elle du rôle que le « foie de chèvre » aurait joué dans l'ancienne médecine ? <sup>(1)</sup>

**fortres**, forme variée de *fouteres* que GOD. cite v<sup>o</sup> *foteor*.

**franone a calpo** [= ?]. Une formule latine à dire « contre le dolour del crance » se termine par ces mots : « ... sed libera famulum tuum N. de verme canceri franone a calpo et omnibus vermibus ». Il faut probablement une virgule après *franone*. — Ailleurs, il est question d'un « ver ke on apelle *farcin* ». Voyez aussi *torquilie*.

« **fresil** u tempeste oïr damaige senefie ». Le texte porte *Fresilu*. Il faut sans doute corriger en : « Gresil u tempeste » ; cf. GOD., *gresille*, f., grêle.

**frigon** (voir le texte, v<sup>o</sup> *ruhien*). — Anc. fr. *fregon* (GOD.) ; fr. mod. *fragon* : *Ruscus aculeatus*, petit houx. Du gaulois *frisgo* ; cf. VON WARTBURG, *FEW*, *frisgo* ; MEYER-LÜBKE, 3517.

**gamandre** : germandrée. Voyez GOD., t. IX ; BLOCH, *Dict. étym.*, v<sup>o</sup> *germandrée*.

**guide** : « Drap *guide* vestir damaige senefie. Drap pupre vestir tristes[se] senefie. » — Forme inédite de *guède* (s. f., couleur bleue extraite de la guède). Ici, pris adjectivement

<sup>(1)</sup> Comparez en vieux français le *sain de chat*, auquel on attribuait une grande force curative. D'où l'expression proverbiale : *n'y vault noiant sayus de chat* (la graisse de chat n'y peut rien) = le mal est incurable (Romania, 1932, t. 58, p. 422).

(« ce qui a la couleur de la guède »), suivant l'analogie de *pupre*, pourpre.

**gemis** [?] : « Ki ne maingier [puet] par enferteit, betoine boive *amulsegemis* par trois jors trois culereies ». — On doit sans doute lire *a mulse geuns*, c'est-à-dire « avec de l'hydromel à jeun ». L'adjectif *geuns* ne se rencontre pas dans notre texte (voy. *enjunement*), mais on le trouve dans les *Dial. S. Grég.*, cité par GOD., v<sup>o</sup> *jeun*.

**girolde**. Voyez *anofod*.

**glume** : « Li confirie soude les chars... et les plaies *glume* s'on le boit avec vien et poivre ». — Le verbe *glumer* est inédit. GOD. donne la forme savante *gluliner* (t. de méd., coller, cicatriser), et GRANDG., II, 598, l'ancien liégeois *glume* (s. f., colle). Voir au surplus DL *glome*, *glumiant*.

« **Gocuble** cest herbe done maingier avec uef, si ocirat les vermiseaz ». — Quid ?

**icuestre** [?] : « Buez maingier user en plusor *icuestre* senefie ». — Il faut probablement corriger en *liu estre* et prendre *user* comme substantif, au sens de « besoin ».

**jasenie** : « Par le *jasenie* est bon. Olifans ivoires est buns, ki la rasure en boit, se li tout le *jasenies*. A la femme ki trop at de ses flurs est buns a boire. et le *tois* del col sece ». — Probablement pour \**jasnie* (jaunisse ? L'ancien liégeois connaît *janisse*). — Quant à *tois*, il faut sans doute lire *toise* (latin *tensa* ; = l'étendue) ; la finale *e* est de même omise dans *semeir* (= sa mère), *a pain* (= à peine) ; *pour* (= poudre), etc.

« **Kartilla** ceste herbe doneis boire avec oile de contre venin et de contre morsure de serpent... ». — Probablement mauvaise graphie pour *Rartilla*. Voy. *rartilie*.

**kenelie** : « Le *keuelie* [lire *kenelie*] ke on apel *simphoniake* est bonne estampeie sor enflure et sor le piz et sor poachre

et sor mamelles et sor les dens et aines ». — « A ceaz ki chient del mal. le *kenelie* cuil pater noster disant... » — Il s'agit de la jusquiame. Sur la survivance de *symphoniaca*, voy. A. THOMAS, *Nouveaux Essais*, p. 330. Quant à *kenelie*, c'est l'anc. fr. *chenilliee*, latin vulgaire *caliculata*; cf. A. THOMAS, *Notes*, p. 12, v<sup>o</sup> *caniculata*.

**laniere.** D'une fille née le 10<sup>e</sup> jour de la lune, on dit : « Pucelle iert *lamere* »; le 25<sup>e</sup> jour : « Pucelle ossi *lanier* ». Des deux côtés, il faut lire *laniere*, adj. fém., et comprendre : « qui aime le travail de la laine ». GOD. donne seulement le masc. *lanier* « ouvrier qui travaille la laine »; « lâche, couard ».

**lion** : « De contre totes goutes, beveis un donier pesant de la sarasine anue vint grains de poivre par .VIII. jors; et ki trop dort faice *lion* avec aisil mettre es narrines ». — Mot inédit (dérivé de *lier*; = matière liée, consistante?). On ne peut guère y voir, semble-t-il, l'anc. fr. *leïin* (légume). Quant à la *sarasine anue*, il s'agit sans doute de l'aristoloche clématite, appelée vulgairement sarracine ou sarrasine. — *anue* (latin *annua*, annuelle) n'est pas dans GOD.; serait-ce une fausse graphie pour *avuec* ?

**manse** : « Le cerfuelh beveis avec aisil, si torat le sainc; le ventre molist; avec aisil les vers tout; del jus vos oingies avec lait de femme ki mal [= mâle] alaïte; cis ale *manse* est ce bon ». — C'est apparemment l'anc. fr. *menstre* (menstrues), dont GOD. donne un exemple.

**mauseleir** (= latin *maxillarem*). — Voyez le texte ci-après v<sup>o</sup> *saman*, et GOD., *maisselé*, où il faut lire *maisseler*.

**meueuel** [?] : « ens e liu la u ilh ciet [= où il tombe de mal caduc], li done boire trois gottes de sanc de son *meueuel* doit avec pyonie et ysope ». — Mot embarrassant. S'il s'agit du majeur, un type *\*mediolu* a pu donner *\*moieuel* = *meueuel*. Si c'est le petit doigt, il faudrait lire *men(e)uel*

(\**minutellu*). Sur *doit manel*, voy. FELLER, in *Bull. du Dict. w.*, t. 8, pp. 49 et 63.

« **Mulsilla** ki cest herbe boit sovent avec vien, colour li done et le bonen sane ». — Quid ?

« **Nepida** cest herbe fait vomir... et cui li ventres trobulie, sil boive avec vien et coclerpe ». — Forme altérée de *Nepela* plante vulgairement appelée *calaïre*, *herbe aux chats*.

« **Neumatike** cest herbe doneis boire ki par nuit parole che ke ilh ot le jors ». — Quid ?

« **Osisarus** cest herbe doneis boir avec chaut oille en baingne, se li tourat le pierre ». — Quid ?

**partiolo** [?] : « C'est la medecine des pors... Ille porcus qui de isto pane comederit. ne de *talau*. ne de *partiolo*. ne d'autre enferteit ait malz ne mort ».

« **peisons** le choses ki naiscent avougles ralume ki sovent le boit. » — Il s'agit d'un aphrodisiaque. Mais que signifie exactement ce texte ?

**pepinele** : « A palesien, prens saige et savine... et sarie et *pepinele* et cardon et frasier... ». — Pimprenelle ; voy. A. THOMAS, *Notes*, p. 50, v<sup>o</sup> *Pipinella*. — On lit plus loin : « Ki ne puet gesir a femme. Le **pinelle** boit ons avec vien ». S'agit-il de la même plante ? Probablement, puisqu'elle guérit d'un côté la paralysie, d'autre part la frigidity sexuelle.

**porina** : « Li *porina* le racine de cest herbe et le poiz [= la poix] et oint s'en fauces emplastre et si metteis chaut sor le maltris par .xv. jors, si sanerat ». — La porine ou pertusaire est une espèce de lichen.

**puineteis** (= ?) : « Le briome beveis... si ocirat lumbris ; u le jus del ravene. Ceaz k cient del mal, doneis les boire jus... et xl jors mangeust pain alis, et boive aigue. Ki les *puineleis* en mangeust, se li molisserunt lor ventre ». — Passage difficile. On ne voit pas clairement le rapport de *en*.

Un type non attesté \**puisneté* (puanteur) ne convient pas pour le sens. Enfin on pourrait lire *pumeteis* (dér. de pomme), désignant les baies de la bryone dioïque ; mais la finale *-eis* fait difficulté.

**rartilie.** Cette plante est bonne « de contre goute et az oelh » ; plus loin, elle est recommandée « az devisee herbes » ou « az divisages herbes », qui désignent sans doute des plantes vénéneuses. Le mot *rartilie* manque à GODEFROY. Voyez ci-dessus *Kartilla*. — [*Rartilia* est fréquent dans le *Corp. Gloss. lat.* ; voyez l'article du *Thesaurus glossarum emendatarum* de G. GOETZ. (Communication de M. Antoine THOMAS).] Dans E.-A. DUCHESNE, *Répertoire des plantes...* (Bruxelles, 1846 ; p. 49), nous trouvons *Ratalie*, *Ratelair*, *Rateline*, noms vulgaires de l'*Aristolochia Clematidis* L.

**raueteit** : « Kant on fait sus emplastres [d'ortie] *raueleit* tolent ». — Mot inédit, qui équivaut au terme savant *raucilé*. GOD. donne seulement *rau* enroué, *rauel* un peu rauque.

**ronce** : « A *ronce* osteir ». — GODEFROY ne donne qu'un exemple de *ronche* (ride). — Emprunté du moyen haut all. *runze*, moyen néerl. *runlse*.

**ruhien** : « az plaies, le *ruhien* del fer ki chiet del engluine [lire *-ume* ?] truille avec miel et aisil [= vinaigre] et mes en la plaie, et ancor le frigon boire avec ». — « A pous tolor, oule [= huile] et *ruhien* de fer envolopez, melle et frote la ». — Terme inédit signifiant « rouille ». Aujourd'hui, le wallon connaît encore : *des rouhins*, 1. (Liège) du marc de café ; 2. (Stoumont, La Gleize, Chevron ; *ruhins* Stavelot) les croûtes de lait sur la tête de certains enfants. Voy DL et *Elym. wall. et fr.*, p. 210, où je rattache ce mot à l'anc. haut all. *râh* (all. *rauh* : âpre, rugueux). Au fond, *rouhin*, *ruhien* a le sens général de « petite couche rugueuse ». Le sens particulier, donné dans notre texte à *ruhien* (où il faut noter

le déterminatif *de fer*) ne se retrouve plus dans nos dialectes ; il survit seulement dans deux dérivés de la région Stavelot-Malmedy : *èruh'tiner* rouiller, *duruh'tiner* dérouiller.

**sacre** : « De contre *sacre* et plaie et suers est ». — Mot inédit, qui resterait obscur si des villages voisins de Liège ne connaissaient *dèl sake*, *dès sakes* pour désigner la crasse qui forme enduit sur la tête de certains nouveau-nés (cf. DL *sake* 2). C'est probablement le même que l'anc. fr. *eschaque* (teigne), dont GOD. donne trois exemples.

**saman** : « Ses dens desostrains et soverans u les mauseleis *samane* chaïr, alcun de ses amis perderat » ; — « Sainte Marie aloit par voie, et le fiz Deu portoit, trois serours *samanz* trova... ». — Mot inédit (adj. ou adv. ?), qui reproduit l'anc. haut all. *saman* (ensemble, d'où l'all. moderne *zusammen*).

**scape** : « A la *scape*, cuis le maroivre en aigue et si ti baigne » ; — « Alle *scape* prens rumarin avec vies vien et chaide aigue ». — Terme inédit, emprunté de l'all. *schabe* (teigne), angl. *scab*.

**scliepe** : « Al fi [= fic] par .ix. jors manjust az ; le premier jors une *scliepe*, et le secon dois, et le tier trois... ». — Se rattache au liég. *hîfe d'a* (gousse d'ail), que nous tirons de l'ancien haut all. *sceliva* (all. *Schelfe*, *Schilfe*, cosse, gousse, etc.). En Wallonie le mot présente un grand nombre de formes variées. Citons, comme se rapprochant du néerl. *schelp*, le w. *sclèpe* Le Roux, Chapelle-lez-Herlaimont, Wodecq, etc., *èsclèpe* Nivelles, Braine-le-Comte, etc. ; et, avec chute de *l* : *skîpe* Sart-Dame-Aveline, *chipe* Namur, Couvin, etc. Cf. DL *hîfe*.

**scoruce** : « A palesien... le rue et le poliul et le saige et le *scoruce* del trainle et si done boire... ». — Ce mot, déroutant à première vue, est une graphie curieuse pour *scorce* (écorce), bien qu'on lise ailleurs « *l'escorce* mainne del vingne ». On

lit de même : « Doneir aucune chouse *discorude* senefie » et « Tonoir oïr *discorde* u bun menaige senefie ». Ces deux graphies *scoruice*, *discorude* <sup>(1)</sup> témoignent, semble-t-il, de la difficulté que le scribe éprouvait à prononcer les finales françaises *-orce*, *-orde* : il glissait un *ou* bref entre les deux consonnes ; comparer *ester(i)nir*. C'est là encore un trait phonétique du wallon : un mot ne peut se terminer par deux consonnes articulées. Le liégeois dit *hwèce* écorce, *fignèsse* fenêtre, *discôr* discorde, *djouweû d'ôr*, joueur d'orgue de Barbarie, etc. — En général, le scribe s'applique visiblement à respecter les finales françaises : *londre*, *prendre*, *arbre*, *destre*, etc. Il exagère même parfois : *genestre* genêt, *lovestre* livêche. Une seule fois, il écrit *prende* prendre, *emplauste*, *emplaisle* emplâtre, *drawonke*, *dravonck* draoncle (cf. DL *dronhe*) ; on peut y ajouter *karacles* caractères (d'écriture).

**scrache** : « A *scrache* est chi. Alle *scrache*, quinte fuellh et del vies oint... ». — C'est l'anc. fr. *escrache* (gale, rogne, farcin), dont God. donne un seul exemple.

**serpentine** : « Par *serpentinnes*. Boive le sainke del chievre ». — God. ne donne que « *serpentine*, quantité de serpents ». Ici, c'est sans doute un nom de maladie. Serait-ce une sorte d'herpès ? le serpigo ? ou l'ophiase ?

**seurie** : « Seïr en bainste *seurie* senefie ». — L'anc. wallon *banste* = corbeille, manne d'osier (cf. DL *banse*). Quant à *seurie*, il signifie sans doute « sécurité » ; mais, pour rendre cette idée, notre texte a huit fois *seurteil*, quatre fois *segureleit*, deux fois *seguruteit*. — A cause de la finale, il est difficile d'y voir l'équivalent de l'anc. fr. *sevree* « séparation » (un exemple dans God.)

**simphoniake**. Voy., ci-dessus, *kenelie*, et liste suivante.

(1) Comparer aussi *seguruteit* (anc. fr. *segurté*), sécurité.

**sinsapie** : « az oelh sangletous prens sinsapie et betoine... ».

— Nom d'une certaine plante. Quid ?

**solution** : « C'est par *solution* est che. Alle *solution delle ventre*, truileit [lire *-eis*] delicit le corne del cerf arse et doneis boire al vien ». — Le mot *solution*, employé sans complément, se lit encore en deux endroits (voy. *arifu*, *drapin*). Il a le sens inédit de : « action de dégager le ventre » (latin *ventrem solvere*).

**spenis, spenisce** : « Al *spenisce*, mifuelh bois u le bivut » ; — « Les *ranes* [lire *raves*] cuis en vien et par VIII jors le doine boire ens elle stuive. Ki le *spenis* at, si le poras garir ». — Voyez *especuce*, qu'il faut peut-être corriger en *espenice*. Serait-ce l'équivalent de splénite : inflammation de la rate ? En tout cas, ce mot, qui est un nom de maladie, ne peut se confondre avec le suivant.

**spinisse**. Sous la rubrique « Mecine de vultor », on cite huit remèdes qui peuvent se faire avec les différentes parties du corps d'un vautour. Conclusion : « Otantes medecines li vultour quant membres ilh at ». Dans cette énumération, on lit notamment : « Se *spinisse* point a la femme ki ne puet enfanteir, soi delivrat ». Cela signifie sans doute : « Pique son épine dorsale à... ». Ce serait un dérivé de *spine* ; suffixe *-icius*.

**stoel**. Voyez *esterinir*.

**talau** [?]. Voyez *partiolo*.

**sul** [= ?] : « Az ceveaz creistre [= pour (faire) croître les cheveux], prens le botoine [= la bétaine] et le sul le cuis en lairt [= lard] et en aigue... ». — S'agit-il du sureau ? *sul* finit une ligne et *le* commence la suivante ; on pourrait à la rigueur lire *sulle*, — ce qui n'éclaire pas davantage.

**teuis** [?] : « Alle fievre, li biveut tribleis, le jus melle avec oile et *teuis*, se le fivreouz en oindeis par .III. jors, se

garrat ». — Le mot peut être lu *teuis*, *lenis*, *levis*, *ceuis*, *cenis*, *cevis*. Il n'en reste pas moins une énigme.

**tois.** Voyez *jasenie*.

**torquilie** : « Li glaiolz... vos ocira toute vermient et tinies [= teignes] et meismes *torquilie* cel malvais ver. » — Nom inédit d'une espèce de ver; dérivé du latin *torquere* (tordre). Voyez *franone*.

**treiz** [= ?]. Dans la liste « des XII fois devenres del an que on doit juneir en l'onour des douze apostles », il est dit : « Li tierce est li *treiz* devenres ». Il s'agit évidemment du vendredi saint; un texte provençal du XIV<sup>e</sup> siècle, édité par J. ANGLADE (*Mélanges Jeanroy*, p. 397), dit en effet : « Lo III es lo Divendres Sant ». Le mot *treiz* n'en reste pas moins obscur : il équivalait sans doute à « triste »; ou doit-on lire *treiz* (trahi) ?

« **Truches** maures yeïr leece est ». — Le mot est écrit *Truhes*, à corriger *truches* (ou peut-être *trukes*, mais *h* est très net). Cela signifie : « Voir des grappes (de raisin) mûres est (signe de) liesse ». Le liégeois dit encore aujourd'hui *troke* : grappe de raisin; sens particulier que GOD. n'assigne pas à l'anc. fr. *troche*. L'adjectif *maur*, qu'il faut prononcer *ma-our*, répond au liég. *maweûr*, mûr.

**ulives** [= ?] : « a la plaie *ulives* sunt tailhiet rue plaiten truiteit a viez oint, si mes sus si comme enplaitre ». — Il faut peut-être lire *u lives* [= « où... » ?].

**vensies** : « Az plantes *vensies* comien truiteit avec oile mel 'le prens et si l'en oins sovent ». — Les plantes [des pieds] *vensies* (ou *veusies* ?) = gonflées; voyez GOD. *vescier*. — Dans *mel 'le*, il semble y avoir un signe d'abréviation que nous ne comprenons pas. Lire *melle* « mêle » ?

**viszalbe** : « A ceaz ki cient [= tombent], le racine del *uiszalbe* truite ». — [Fait penser à *vilisalba* « clématite », très

fréquemment représenté dans le provençal moderne et le franco-provençal. (Communication de M. Ant. THOMAS).]

**volge** : « cest herbe ke ons apelle *asaron u volge...* ». — C'est donc l'asaret. La forme inédite *volge* doit être rapprochée de *vulgago*, que donne GODEFROY.

**vuke** [?] : « Del mifuelh done boire un trait ki mal at ens elle dens, si sanerat. Nuef maneies [= poignées] en prens et dous [= deux] sestier de vien, selle cuis *juske a vu ke*. selle bois par la dolur del maltris quant tu es baingnies ». — L'expression soulignée ne se rencontre qu'ici. *ke* est au début d'une ligne et se relie nécessairement au mot précédent. Mais *juske a vuke* ne donne aucun sens raisonnable, même si on changeait *vuke* en *vauke* (latin *vacuus* ; cf. WILMOTTE, *op. cit.*, p. 54). En effet, si on cuisait l'infusion « jusqu'à vide », que resterait-il à boire ? Je crois qu'il faut corriger *juske a unke* « jusqu'à un », c'est-à-dire jusqu'à ce qu'il reste un setier. Voyez DL *onk*.

**wamir** (= vomir). Voyez *eslerinir*.

**wimaule** : « Az lous ocire u az aultres beste, le *wimaule* truille a seil et espart sor les chars, et ki en maingerat, prende le poras toust » ; — « Del *wimaule* fait ons le *dialle* u ongement... » — Guimauve, dont la forme *widmalve* est attestée au XII<sup>e</sup> siècle. A remarquer que le nom de la mauve est écrit dans le même texte trois fois *malve*, une fois *maule*, une fois *mavle*. — Quant à *dialle* [lire *dialté*], c'est le dialthée,  $\delta\iota' \alpha\lambda\theta\alpha\iota\omega\nu$ , onguent confectionné avec la partie mucilagineuse de la racine de cette plante, dont le nom scientifique est *Althaea officinalis*. Cf. A. THOMAS, *Notes*, p. 24.

**yeve** : « Emplastre des *yeves* tout [latin *tollit*, supprime] les glandeles ». — Il s'agit de l'hièble, latin *ebulum*. Le mot a disparu en wallon ; il subsiste dans des noms de lieu : *l's-îves* ou *ds-îves* (l.-d. de Retinne, Ayeneux, Tignée, Wegnez),

où on l'interprète parfois — à tort — par « les ifs ». Le *Dict. givétois* de WASLET connaît *ive* hièble. GRANDGAGNAGE, II, 2, donne le namurois *îne*, qui est sans doute une erreur pour *ive*. Voy. *hieule* dans la liste suivante.

**ysdroppe** : « ...li ysdroppe ce desenflent ». — Cette forme inédite (lire *idrope* : hydrique) vient de *hydropicus*, comme en liégeois *âripe* (arroche), *îpe* (herse), *mède* (médecin), du latin *\*atripica*, *\*erpica*, *medicus*; on peut y ajouter *feûte* (foie), de *\*félicu*, pour *ficalum*. — Quant à *ce*, il peut signifier « par cela »; mais, comme on trouve ailleurs *se* pour *ce*, on doit peut-être corriger ici *se*.

## II. Le manuscrit 2769.

Le second volume, coté 2769, contient (du feuillet 217 r<sup>o</sup> au 226 v<sup>o</sup>, soit vingt pages à 32 lignes), près de deux cents recettes de médecine, en écriture cursive et en langue vulgaire; seule la dernière page est en latin. Ce texte a moins d'importance que le précédent : il date du xv<sup>e</sup> siècle; il est moins étendu, moins varié aussi puisqu'il ne concerne que l'art médical. Enfin la langue en est moins archaïque, plus francisée ou picardisée : elle conserve toutefois des traits dialectaux assez nombreux qui permettent d'attribuer ce médicinaire à la Wallonie namuroise.

A côté de formes communément wallonnes (*fier fer*, *chenne* chanvre, *stoirdeis* tordez, *straindeis* étreignez, *vos tronlereis* vous tremblerez, *fehîre* fougère, *jailhir* un noyer, *estanchiir* étancher, *aponghiir* empoigner, etc.), on relève des formes nettement namuroises <sup>(1)</sup> : *breuse* braise, *couchiir* coucher, *suele* seigle, *eskuele* écuelle, *bueste* boîte, *trileis* broyez, etc. ; —

(<sup>1</sup>) Voyez WILMOTTE, *op. cit.*, pp. 123 et suivantes.

*pial* peau, *coutial*, *drapial*, *grumial*, *sayal* sceau, *soleial*, *tortial*, à côté de *soleaul*, *cerviaul*, *drapel*, *vashiel*. A noter aussi la graphie *sh* (pour rendre, comme en anglais, la chuintante *ch*) : *craishe*, *crेशant*, *fresh*, *ishir*, *pishiir*, *vashiel*, etc.

A la fin du médicinaire, après une page en latin *de usu fructuum*, on lit ce trait de la vie de « l'abbé Arsène », — sans doute saint Arsène, qui s'était retiré dans la Thébaïde où il mourut en 445.

In vitis patrum dixit abbas pastor de abbate Arsenio cum audisset cum in morte flevisse : Beatus es, abba Arseni, quia flevisi temetipsam in seculo isto. Qui enim se in mundo isto non fleverit, sempiternè plorabit illic; sive igitur hic voluntarie sive illic tormentis exigentibus, impossibile est non flere.

C'est apparemment un moine qui a composé ce recueil. Aux remèdes traditionnels pour guérir les douleurs physiques, il aura voulu ajouter la consolation religieuse <sup>(1)</sup>.

Voici, pour terminer, une liste — beaucoup moins copieuse que la précédente — de mots remarquables, dont plusieurs paraissent obscurs.

**able** : « A enflurez fai boulier fuelhes d'able... ». — C'est apparemment le peuplier blanc, *Populus alba*.

**agreste** : « le rue butte en vin garist lez tortions de ventre et oste le venin. Et che meime fait le semence de *lagreste* ». — C'est sans doute le chiendent, en grec ἀγρῶστις.

**aidre** : « Por mordranle R. *aidre* et fin d'oe et chisame et che broies ensemble... »; — « jus d'**esdre** terrestre ». On lit aussi ailleurs « *ierre* terrestre ». Les deux premières formes ne sont pas des altérations de la troisième : *ierre* = latin *hedera*, tandis que *esdre*, *ai(s)dre* répond au liégeois

<sup>(1)</sup> En tête du cahier, il a écrit : *In nomine Domini Amen*. Une autre main a ajouté : *Liber monasterii sancti Jacobi leodensis. Documenta medicinae in gallico*.

moderne *ésse* (lierre terrestre), moyen latin *acera*, *asarum*, *azaris*.

**aptece** [?] : « Cuis le rachinne de fenoille en eawe... et en oinge les oes, si oste le sanc et l'obscurte et garist *laptece* ». — Le *t* est bien formé ; sans quoi, on pourrait lire *l'apcece* (l'abcès). D'après BLOCH, *Dict. étym.*, *abcès* n'apparaît qu'au xvi<sup>e</sup> siècle, au sens médical actuel.

**chachure** : « Item alle *chachie*... s'il i a rins de mavais sanc ou de *chachure*, si le traيرا hours ». — Voyez GOD., *chassieure* (chassie).

**chenelhie** : « Contre le dolour des dens... R. le rachine de *chenelhie*... » ; — « jus de *cheneilhe* », dans un remède « por gotte en osse et por gotte volage » ; — « Por faire bin aleir a chambre R. rachinne de *chenillie*... ». Voy. *kenelie* dans la liste précédente.

**chisame** (cité ci-dessus, v<sup>o</sup> *aïdre*). — Latin *sesamum*, sésame.

**cieure** : « ... farine de neelle, milfoilh, *cieure* et aisil... ». — Serait-ce une altération de l'ancien français *ceue* (ciguë) ? Voyez GRANDGAGNAGE, II, 378, note ; et, ci-après, *glare*.

**diadragran** : « por touz veniens tueur, R. *diadragran* et le broies avuec une herbe qui est apellee serpentine et li doneis a buere... » — GOD., v<sup>o</sup> *diadragum* (= tragacathe) ne signale pas cette forme. Voy. BLOCH, *Dict. étym.*, v<sup>o</sup> *adragant*.

**en dementens que** : pendant que, tandis que. Cette expression n'est pas dans GODEFROY. Cf. DL *dismètant*.

**entrefreure** [lire -eüre]. — Mot inédit, pour désigner l'entrefesson. Cf. DL *froyon*.

**epe** : « delle epe a touz les flours ». — Voyez GOD., t. VIII, v<sup>o</sup> *ache*.

« **galangal** fait le bouche bien flairant et zoduarium et

anis ». — C'est le galanga, plante et mot d'origine chinoise ; moyen latin *gallingar* ; cf. A. THOMAS, *Notes*, p. 34 ; MEYER-LÜBKE, n° 3651 b.

**glanphilate**, voy. *salmonde*.

**glare** : « R. bettes, maves, violirs, boragez, rachinnez de *glare* ; si en faitez une jotte, se l'en faite mangiir, car che fait bin aleir a chambre ». — Il s'agit du glaïeul ou iris, dont la racine est purgative. La forme *glare* est inédite ; du moins GOD. donne seulement *glai*, *glaië*, etc. Pour *-re*, comparez *cieure*.

**grikon** : « ...fun terre .i. [= id est] fumum terre, gallice *grikon* ». — Ce nom fr. du fumeterre n'est pas dans GODEFROY. Voyez VON WARTBURG, *FEW*, v° *frisgo*.

**hieule** (= hièble), était sans doute prononcé *îv(l)e*. Voy. *yève*, dans la liste précédente.

**lamme tastre** [?] : « s'ilh at vers es orelhes, destrenpreis lamme tastre avuec vin. » — Quid ? Lire *l'ammestastre* ? On ne peut guère comprendre « miel (et) tartre » ; ailleurs, pour désigner le miel (en namurois *laume*), notre texte emploie le mot français, et *tastre* (pour *tartre*) est une forme inconnue.

**leuchandeuilhe** : « Por fi et por brokes garir, R. fraisiers et *leuchandeuilhe* et broies tre bin ensemble, se le meteis sor le dolour, si garira ». — Il faut peut-être corriger *seu-* (= chandelle de *suif*). Toutefois *l* initial est très net et, d'autre part, *sieu* (suif) figure plusieurs fois dans ce texte.

**salmonde** : « Item por lez malz humeurs que on at entour le cuer, R. salmonde cest glanphilate, et le broies avuec grumial d'avaine... ». — Il faut lire *c'est* et non *cest*. Quant à *salmonde*, c'est une forme dissimulée de l'anc. fr. *sanemonde* (giroflée). GOD., VII, 304, donne un exemple : « *Caryophillate* autrement dicte *sanamonde* », qui explique notre *glanphilate*. Ajoutons que le bas latin *caryophillata* (giroflée) est un terme

de botanique, syn. de *geum* (benoîte). L'altération de *caryo-* en *glan-* est remarquable.

**simphoinnie** : « A home qui est empoiseis... R. une herbe que on apelle simphoinnie, si en prendeis le pois d'on denier, si le destrenpreis d'orinne de feme... » — Il est douteux que ce soit la plante appelée *simphoniake* dans la liste précédente (syn. de *kenelie*, jusquiame). — Voy. ci-dessus *chenelhie*.

**sur** ou **sure** : « laine atot le *sur* » ; — « laine atot le *sure* ». — Rien dans GOD. ; il s'agit évidemment du suint. La laine en suint se dit aussi aujourd'hui *laine surge*. Voy. BLOCH, *Dict. étym.*, v<sup>o</sup> *surge* ; MEYER-LÜBKE, 8414. — Le *sur*, c'est 1<sup>o</sup> la sécrétion grasse et acide qui imprègne la laine sur l'animal (acception attestée seulement par notre texte) ; 2<sup>o</sup> en terme de tannerie, « l'eau sure » dans laquelle on détrempe les peaux séchées (cf. *Bull. Soc. Litt. w.*, 5, 385). Ce mot vient du germanique. Quant au fr. *surge*, qui date de 1688, d'après BLOCH, « il est emprunté de l'ancien provençal *surja*, qui paraît continuer le latin (*lana*) *súcida*, de même sens, avec une altération obscure ». Ne peut-on admettre, pour expliquer cette altération, l'influence de *sur* (aigre) ?

**tercule** : « R. evrone, sage, *tercule*, yerre terrestre... » — Nom d'une certaine plante. Quid ?

**vairbeste** : « Item [a tous maulz de chief] R. le *vairbeste* et le pesteles bin, s'en prendeis les moilles fuielhez... » — C'est le latin *vesbascum* (bouillon-blanc ou molène), francisé en *verbasc* dans Rabelais (voy. l'exemple cité par GOD.).

**verliene** : « a la douleur des dens R. le jus de polioul et de *verliene* et seil et miel... » — Verveine. En liégeois, la forme archaïque *vèrlin-ne* est donnée par les dictionnaires de HUBERT et de FORIR.

**vongerat** : « ... donne a boir a malade en l'eur delle accésion [= accès de fièvre], et ilh *vongerat* tantost fours le fivre ». — L'existence de l'anc. fr. *vongier* (lat. \**vomicare*) est donc attestée par ce texte du xv<sup>e</sup> siècle. Voy. A. THOMAS, *Mélanges*, 2<sup>e</sup> éd., p. 215 ; MEYER-LÜBKE, 9451.

**wauteloc** : « Por enflure de dens, R. delle *wauteloc* avec se rachinne... ». — On pourrait à la rigueur lire aussi *wanteloc*. Terme inédit, emprunté de l'all. *Waldlauch*, néerl. *woudlook* (ail à feuilles carénées).

**warruelle** : « Por le *warruelle* [en marge : por le *varruelle*], R. rachinne d'ierre... ». — Anc. fr. *vairole*, latin *variola*, proprement : maladie qui tache la peau (d'où le fr. *vérole*). Le wallon de l'Ardenne liégeoise (Stavelot, Vielsalm, etc.), dit encore aujourd'hui *lès wéroûles* pour désigner la rougeole. Voyez HAUST, *Etym. w. et fr.*, p. 208.

**zoduarium** (voy. le texte cité ci-dessus, v<sup>o</sup> *galangal*). — C'est le fr. *zédouaire*. Voy. A. THOMAS, *Notes*, v<sup>o</sup> *zeduar* ; MEYER-LÜBKE, 8617a ; GOD., *citoual*.

Jean HAUST.

# CHRONIQUE

---

## CONCOURS

L'Académie avait demandé, pour un de ses concours de 1933, « un poème ou un recueil de poèmes inédits ».

En sa séance du 17 juin, elle a, adoptant les conclusions du jury composé de MM. Valère Gille, Georges Marlow et Emile Van Arenberg, partagé le prix entre Mlle Nelly Pirotte et Mlle Jeanne Plateau.

\* \* \*

L'Académie avait demandé « une étude sur les prolongements de l'épopée carolingienne chez Jean d'Outremeuse ».

Le jury, composé de MM. Gustave Charlier, Georges Doutrepont et Jules Feller, a proposé d'accorder le prix à M. Louis Michel.

L'Académie a adopté cette proposition, en sa séance du 8 juillet.

## HOMMAGE A SAINTE-BEUVE

M. Valère Gille a représenté l'Académie à l'inauguration de la plaque commémorative du séjour de Sainte-Beuve à Liège.

Il a parlé en ces termes :

« Je ne dirai que quelques mots pour m'associer, au nom de l'Académie Royale de Langue et de Littérature françaises au nouvel hommage que vous rendez aujourd'hui à Sainte-Beuve.

Par deux fois déjà, ici, fut évoqué son souvenir. Cela est bien. On ne saurait assez multiplier ces manifestations. Elles nous donnent l'occasion de protester, une fois de plus, de notre admiration, de notre reconnaissance envers celui qui, habile à faire revivre les hommes et leurs œuvres, pourrait-être appelé le Saint-Simon de la critique littéraire.

Peut-être aussi ne sont-elles pas inutiles, si je songe que Sainte-Beuve fut en cette ville, un peu par notre faute, un isolé douloureux. Nous lui devons réparation.

Le jour où il écrivit à Rogier les raisons de sa démission de professeur à l'Université de Liège, il se plaignit avec une hautaine amertume. J'aime à croire, cependant, qu'il exagérait. N'oublions pas qu'au moment où il acceptait une chaire en Belgique, terre de liberté, il était un romantique en exil, un romantique désabusé, vieilli, résigné à passer dans cette rue des Angés une vie sans bonheur, sans joie, silencieuse et studieuse.

Mais laissons l'ombre s'étendre sur ce que fut sa vie quotidienne et ne songeons qu'à sa vie spirituelle, à sa curiosité ardente et inquiète de l'humanité, à sa tendresse d'âme pour elle.

Il fut poète, il fut romancier, il fut historien, il fut philosophe, et ayant renoncé à tous ces dons pour lui même, il les chercha dans autrui avec une sorte de volupté transposée. Il fut plus et mieux qu'un critique ; il fut un homme.

En terminant, je songe que cette ville de Liège doit être fière puisqu'à peu près en même temps, elle entendit deux grandes voix romantiques. celle du romantique chrétien, le Père Dominique Lacordaire, et celle du romantique païen, Sainte-Beuve. »

### DÉCÈS

Le 16 juillet est décédé inopinément, à Francorchamps, M. Albert Counson, professeur à l'Université de Gand.

M. Counson avait été élu membre de l'Académie, au titre philologique; le 20 mai 1922.

---

## LISTE DES MEMBRES DE L'ACADÉMIE

### Membres belges

- MM. Alphonse BAYOT, rue Marie-Thérèse, 5, Louvain.  
Emile BOISACQ, 271, chaussée de Vleurgat, Bruxelles.  
H. CARTON DE WIART, chaussée de Charleroi, 137, Bruxelles.  
Gustave CHARLIER, 29, square Vergote, Bruxelles.  
Léopold COUROUBLE, 4, rue Adolphe Guiol, Toulon (Var).  
Henri DAVIGNON, 76, rue de Trèves, Bruxelles.  
Louis DELATTRE, rue Beeckman, 82, Uccle.  
Jules DESTRÉE, rue des Minimes, 45, Bruxelles.  
Georges DOUTREPONT, rue des Joyeuses Entrées, 26, Louvain.  
Louis DUMONT-WILDEN, 181, avenue de Paris, Rueil (Seine-et Oise) France.  
Jules FELLER, rue Bidaut, 19, Verviers.  
George GARNIR, rue du Cadran, 7, Bruxelles.  
Valère GILLE, rue Lens, 18, Bruxelles.  
Edmond GLESENER, rue Alphonse Hottat, 21, Bruxelles.  
Arnold GOFFIN, 38, rue François-Stroobant, Bruxelles.  
Jean HAUST, rue Fond-Pirette, 75, Liège.  
Hubert KRAINS, avenue Emile-Max, 68, Bruxelles.  
Maurice MAETERLINCK, villa «des Abeilles», les Baumettes, Nice.  
Georges MARLOW, 523, avenue Brugmann, Bruxelles.  
Georges RENCY, avenue Jean Linden, 53, Bruxelles.  
Albert MOCKEL, avenue de Paris, 179, Rueil (S. et O.).  
Henri SIMON, à Lincé-Sprimont.  
Paul SPAAK, 76, rue Saint-Bernard, Bruxelles.  
Hubert STIERNFT, 149, rue Stéphanie, Bruxelles.  
Emile VAN ARENBERGH, 46, boul. Général Jacques, Bruxelles.  
Gustave VANZYPF, rue Félix Delhasse, 24, Bruxelles.  
Georges VIRRÈS, Lummen (Limbourg).  
Maurice WILMOTTE, rue de l'Hôtel des Monnaies, 84, Bruxelles.

### Membres étrangers

- MM. Gabriele D'ANNUNZIO, Gardone (Italie).  
Ferdinand BRUNOT, rue Leneveux, 8, Paris.  
Edouard MONTPETIT, 180, rue Saint Jacques, Montréal (Canada).  
J. J. SALVERDA DE GRAVE, 206, Valerius straat, Amsterdam.  
Benjamin VALLOTTON, Nouveau Marché aux Poissons, 4, Strasbourg.  
Brand WHITLOCK.  
Emmanuel WALBERG, Université de Lund (Suède).  
Francis VIELÉ-GRIFFIN (Paris).

## PUBLICATIONS DE L'ACADÉMIE

### Communications

- Charles Van Lerberghe*. Esquisse d'une biographie, par Fernand SEVERIN.  
*Littérature et Philologie*, par Jules FELLER.  
*La langue scientifique en Belgique*, par Albert COUNSON.  
*Le Premier « Tartuffe »*, par Gustave CHARLIER.  
*Le Français à Gand*, par Albert COUNSON.  
*Michel-Ange*, par Arnold GOFFIN.  
*Eugène Demolder*, par Hubert KRAINS.  
*Qu'est-ce que la civilisation ?* par Albert COUNSON.  
*La Clef de « Clitandre »*, par Gustave CHARLIER.  
*Ronsard et la Belgique*, par Gustave CHARLIER.  
*De Babel à Paris ou l'Universalité de la langue française*, par Albert COUNSON.  
*L'évolution du type de Pierrot dans la littérature française*, par Georges DOUTREPONT.  
*Les Classiques jugés par les Romanliques*, par Georges DOUTREPONT.  
*Autour du « Premier Tartuffe »*, par Gustave CHARLIER.  
*Une amie belge de Louis Veuillot*, d'après une correspondance inédite, par Henri DAVIGNON.

### Mémoires

- Les Sources de « Bug Jargal »*, par Servais ETIENNE.  
*L'Originalité de Baudelaire*, par Robert VIVIER.  
*Charles De Coster*, par Joseph HANSE.  
*L'Influence du naturalisme français en Belgique*, par Gustave VANWELKENHUYZEN.  
*Introduction à l'Histoire de l'Esthétique française*, par Arsène SOREIL.  
*Les Etrangers dans les divertissements de la Cour, de Beaujoyeulx à Molière*, par Marcel PAQUOT.  
*Etude philologique sur la langue, le vocabulaire et le style du chroniqueur Jean de Haynin*, par Marthe BRONCKART.

### Textes anciens

- Le Poème moral*. Traité de vie chrétienne écrit dans la région wallonne vers l'an 1200. Edité par Alphonse BAYOT.  
*La Trage-Comédie pastorale (1594)* publiée avec une introduction et des notes par Gustave CHARLIER.

### Rédition

- Octave PIRMEZ. — *Jours de Solitude*. Édition du Centenaire, publiée avec une introduction de Paul Champagne, par Gustave Charlier.